HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Infection invasive à pneumocoques

PS

Mise à jour
06/11/2026

Autres dénominations
Streptococcus Pneumoniae
Pneumonie À Pneumocoques
Méningite À Pneumocoques

Informations relatives à
CHUV / Pédiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Streptococcus pneumoniae*

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- Par l'intermédiaire des gouttelettes ou par des objets contaminés par des sécrétions respiratoires fraîchement émises

La transmission de *S.pneumoniae* conduit le plus souvent à une colonisation mais pas à une infection. De ce fait, on ne propose pas d'isolement

Période d'incubation

1 à 3 jours

Durée d'infectiosité

Un traitement antibiotique par de la pénicilline permet de supprimer l'infectiosité en l'espace de 24 à 48 heures

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Aucune, application des Précautions Standard

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Masque de soins

- Si risque de projections de liquides biologiques
- Lors de symptômes respiratoires

Lunettes de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soin

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

A déclarer dans la semaine